

Compte Rendu du Conseil Municipal

Séance du Mardi 08 FEVRIER 2022

EXCUSES : David Morin, Gilles Girbal

Ajout à l'ordre du jour de la signature du mandat de gestion pour les logements communaux à LOCATEO.

Approbation compte-rendu du 30 novembre

1. Bilan de gestion des burons 2021 par Augustin

- Pour l'année 2021 :

Petit buron

Convention de mise à disposition signée pour l'année : l'Association reverse 20 % du chiffre d'affaires à la commune soit 1419,1€

Grand buron

Augustin a travaillé 6 mois à mi-temps pour la mairie de mai à octobre.

Salaire brut versé 6340€ - chiffre d'affaires 4920,9€ reste 1593,20 €

Après discussion, il est décidé de signer une convention de mise à disposition pour l'année 2022 pour les deux burons avec l'association Buron des quatre frères.

- Travailler sur la préparation de travaux d'amélioration des burons : isolation par l'extérieur de la toiture, façade.... Rechercher des financements. Un rendez-vous avec la région est prévu fin mars.

2. Accueil de nouveaux habitants :

- Ancienne école de La Bastide Rendez-vous prévu vendredi 11 février avec un agent d'Aveyron Ingénierie. Accompagnement prévu pour évaluer le bâtiment, les travaux à réaliser et le prévisionnel travaux /subventions
- Accord pour la régularisation foncière au village de Condom : dans les années 1980 élargissement de la rue qui va vers Le Pontil, une partie d'une ancienne grange a été démolie, mandater un géomètre pour faire évoluer le plan.
- Suite à la demande, Iwan et Natacha (maraîchers), accord pour la vente d'un délaissé du domaine public de la commune en bordure de la parcelle AN 21 pour faciliter la construction d'un bâtiment de stockage.
- Demande de location du terrain à l'entrée du village par Servanne. Il est proche du logement qu'elle occupe actuellement, cela lui permettrait de mieux s'organiser pour les départs de ballade avec ânes et poneys en saison. Le conseil municipal souhaite continuer à mettre à disposition les terrains communaux du village, les terrains au-dessous du village.. Il propose que sur le terrain juste à côté soit enlevé les matériels ou autre stockés, et que ce soit, celui-là qui soit utilisé.
- Accord pour la réflexion sur la création d'un lotissement communal à Salgues sur un terrain constructible depuis 2006, entre le Coudercou et la Route de Salgues-Basses. Le

propriétaire, n'a pas souhaité vendre jusqu'à présent. Il serait intéressé par un échange avec du terrain agricole.

3. Biens sectionaux :

- Section de Condom :
 - ❖ * Accord pour le projet de régularisation de terrains sectionaux sur le secteur de La Poujade comme cela a été fait sur le secteur La Garde Les Quins.
 - ❖ Montagne des Enguilhens et autres biens : validation d'un nouveau règlement d'attribution des terres agricoles et pastorales. Validation d'une réserve foncière pour répondre, si besoin, à des demandes d'attribution de parcelles dans le futur et validation de la signature d'une convention avec la SAFER - afin de gérer les parcelles restant à déterminer- à mettre dans la réserve foncière. Cette convention permet pendant 6 ans, d'attribuer par bail Safer annuel, la même parcelle au même agriculteur s'il ouvre les droits à être attributaire. C'est la commission syndicale et le conseil municipal qui décide des parcelles et qui donnent la liste des attributaires.
- Section Lasbros : travaux sur D 900 Le conseil départemental nous a sollicité comme les autres propriétaires riverains, pour nous préciser les travaux autour de l'embranchement du Cros. Le conseil municipal donne son accord concernant les deux parcelles de sectionaux impactées. Les travaux devraient être réalisés fin 2022- 2023.

4. Patrimoine et tourisme :

- Pont des Rialles et chemin : nous avons été sollicités par l'association Concordia qui dans les années 1996 à 2000 avaient animé plusieurs chantiers avec des jeunes internationaux sur la commune : four à pain du Viala Haut, nettoyage églises Condom/Aunac, pont du Moulin de Sallèles, Terral. Il nous propose de coordonner un chantier sur la commune. En lien avec le PNR et la commune de St Chély nous réfléchissons à la remise en état du Pont des Rialles par un professionnel. Le travail que pourraient faire les jeunes, serait de nettoyer le chemin qui part du pont et va rejoindre La Vialatelle . Cela permettrait de créer une boucle de randonnée entre Condom et St Chély. Accord pour demander au responsable de Concordia de venir nous rencontrer pour préciser l'organisation possible.
- Il est rappelé que le balisage des chemins de randonnée, laisse à désirer. Une formation de baliseur va être organisé dans le cadre de l'office de tourisme. Augustin est inscrit pour y participer.

5. Gestion logements communaux :

8 logements pour 2021 31000 € de location encaissée.

Accord pour signer un nouveau mandat de gestion avec Locateo (évolution du gestionnaire)

- **Questions et informations diverses :**
 - Réfléchir à l'agrandissement du garage communal
 - Voir fontaine du Cros